



BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

N° 6 – Octobre 2007





LE BAROMETRE CONJONCTUREL DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Trimestriel • Octobre 2007

Tous droits réservés

Toute reproduction totale, partielle, ou sous forme transformée est interdite, sauf autorisation écrite de la part de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse – Cellule Analyse.

L'usage d'extraits de la présente publication en tant qu'exposé ou démonstration dans un article, livre ou fichier est permis, moyennant une mention claire et précise de la source.

Pour toute information concernant ce baromètre, veuillez prendre contact avec:

Madame Christine Servaty

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale/IBSA

T 02/800 36 15 – F 02/800 38 06

email cservaty@mrbc.irisnet.be

© 2007 Région de Bruxelles-Capitale – Tous droits réservés

E.R.: C. Servaty, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) – Cellule Analyse

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale,

Boulevard du Jardin Botanique 20 – 1035 Bruxelles

T 02 800 36 15 – F 02 800 38 06

Editions IRIS – D/2007/6374/171



9 789078 580010

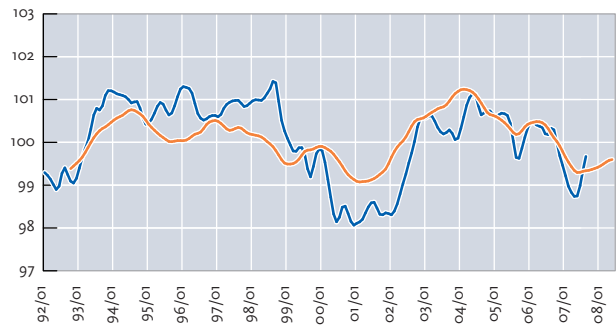
ISBN 9078580011



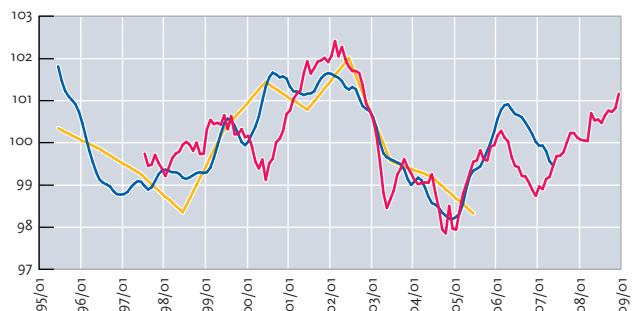
Table des matières

RÉSUMÉ	4
1. INDICATEURS CONJONCTURELS À BRUXELLES	5
1.1. Evolution de l'indicateur coïncident de l'activité économique	5
1.2. Evolution de l'indicateur avancé de l'activité économique	5
1.3. Evolution de l'indicateur avancé du marché du travail	7
2. TABLEAUX DE BORD	8
2.1. Contexte international	8
2.2. Développements macroéconomiques nationaux et régionaux	12
2.3. L'économie bruxelloise	14
2.4. Marché du travail	16
2.5. Recherche et développement	19
2.6. Environnement	20
3. CARACTÉRISTIQUES DE BRUXELLES	23

Cycle conjoncturel du chômage



Cycle conjoncturel du PIB régional



Prévisions à trois mois

Composante conjoncturelle du chômage	↑
Chômage DEI	↑
Composante conjoncturelle de l'activité économique	↑

Les estimations et commentaires se basent sur les informations disponibles en date du 15 septembre 2007, sauf mention contraire.

Résumé

- En 2007, la croissance économique mondiale devrait avoisiner les 5,2%. Par rapport à 2006, celle-ci enregistrerait un léger ralentissement sous l'effet de difficultés sur le marché de l'immobilier américain et de la crise des crédits hypothécaires "subprimes". Le commerce international devrait connaître une évolution soutenue grâce aux pays émergents et particulièrement grâce à la Chine. Au sein de la zone euro, les dernières prévisions d'Eurostat tablent sur une croissance de 2,5%. L'amélioration continue sur le marché de l'emploi et la bonne tenue des exportations devraient, entre autres, assurer une meilleure croissance que prévu. Ce scénario international reste toutefois sujet aux craintes inflationnistes, tant aux Etats-Unis qu'en Europe, aux risques de propagations de la crise des crédits sur les autres économies, et enfin aux risques que fait peser la hausse de l'euro sur les exportations européennes.
- Les prévisions pour l'économie belge en 2007 demeurent bonnes : la croissance devrait se situer aux alentours de 2,5% selon les prévisions de juin de la Banque Nationale de Belgique (BNB). Selon le gouverneur de la BNB, la crise du "subprime" ne devrait pas affecter l'économie belge en 2007. D'après l'Institut des comptes nationaux (ICN), l'activité économique du deuxième trimestre de 2007 a été largement soutenue par la demande intérieure. En effet, les ménages ont accru leurs dépenses de consommation et les entreprises ont davantage investi. Quant aux exportations de biens et de services, elles ont progressé de 1%.
- En Région de Bruxelles-Capitale, la baisse de notre indicateur "coïncident" de l'activité économique, entamée au second semestre 2006, a marqué une pause en février 2007. Cependant cet indicateur "coïncident" connaît un nouveau fléchissement ces trois derniers mois. La reprise attendue de l'activité n'est donc pas encore apparue. Cependant, l'orientation à la hausse de l'indicateur avancé de l'activité économique laisse présager une période de conjoncture plutôt favorable pour les mois à venir.
- Au niveau du marché du travail bruxellois, le premier semestre 2007 a été caractérisé par une légère baisse du nombre de DEI. Le second semestre, lui, a connu une évolution plutôt défavorable qui risque de perdurer au cours du troisième, voire du quatrième trimestre. En effet, la composante cyclique du nombre de demandeurs d'emploi est repartie à la hausse depuis avril 2007 indiquant ainsi une hausse conjoncturelle du nombre de DEI.

I. Indicateurs conjoncturels à Bruxelles

I.1. Evolution de l'indicateur coïncident de l'activité économique

L'indicateur "coïncident" de l'activité économique donne un aperçu de l'évolution actuelle de l'activité dans la Région de Bruxelles-Capitale. Sur la base de données mensuelles, il permet de prédire à court terme l'évolution conjoncturelle de la valeur ajoutée dans la région. La disponibilité sur une période plus récente de cet indicateur "coïncident" permet de prolonger le cycle du produit intérieur brut (PIB) régional jusqu'en mai 2007.

Afin de calculer cet indicateur, nous utilisons les composantes conjoncturelles des secteurs qui présentent l'évolution cyclique la plus semblable à celle

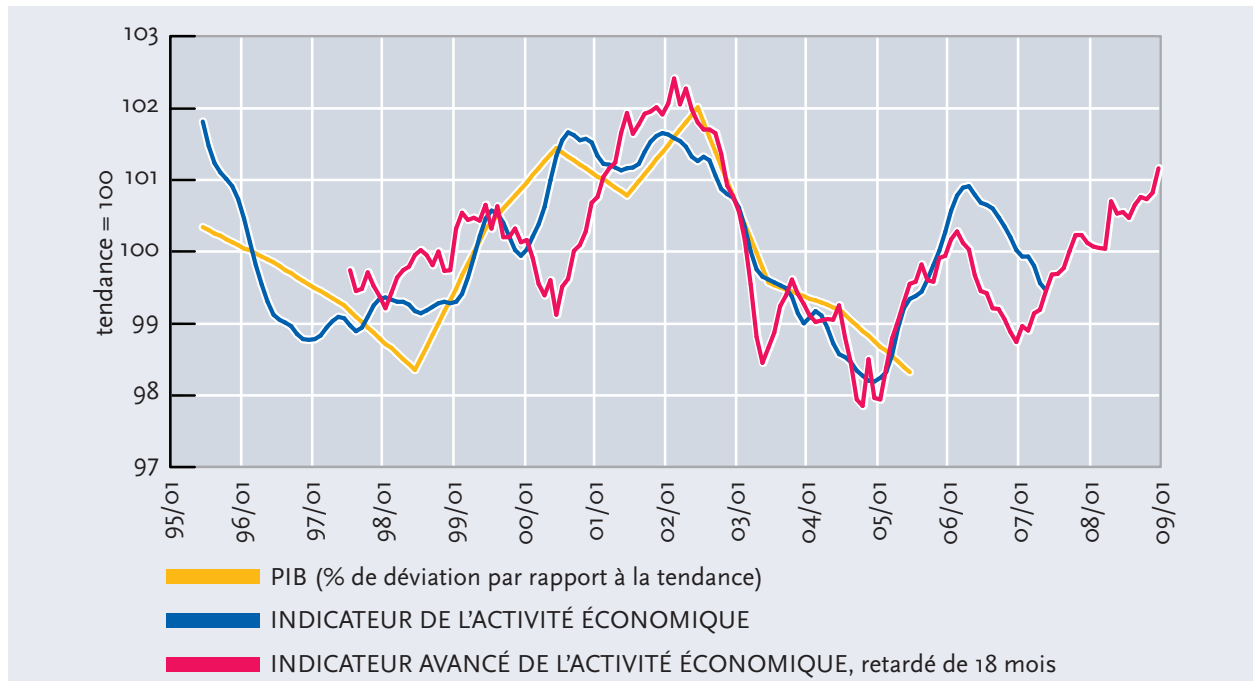
du PIB régional. Cet indicateur "coïncident" a été construit de façon à refléter la structure, fortement spécialisée dans les services, de la Région de Bruxelles-Capitale. Il agrège les évolutions conjoncturelles du chiffre d'affaires de cinq activités tertiaires, à savoir, le commerce de gros, le transport urbain et routier, les postes et télécommunications, les activités informatiques et, enfin, les services aux entreprises. Comme l'indicateur composite obtenu concorde avec le cycle conjoncturel du PIB de la région, il peut servir de série de référence. Ensuite, la série de référence est utilisée pour l'établissement de l'indicateur avancé de l'activité économique.

I.2. Evolution de l'indicateur avancé de l'activité économique

L'indicateur avancé de l'activité économique anticipe la série de référence de l'activité économique d'environ 18 mois. Il est construit sur base du cycle conjoncturel de deux séries. Il s'agit premièrement de la prévision des entrepreneurs du secteur des services aux entreprises concernant la demande générale, d'après l'enquête de la Banque Nationale de Belgique (BNB). Deuxièmement, l'indice des entrées de commandes dans l'industrie selon le SPF Economie est pris en compte. Ces deux statistiques ont été choisies car elles sont disponibles mensuellement et rapidement, elles sont pertinentes économiquement et elles ont un caractère précurseur.

Les 18 mois d'avance de cet indicateur sur la série de référence reflètent raisonnablement le temps qu'une prévision de demande ou qu'une nouvelle commande se matérialise et se traduise in fine en une vente inscrite dans les déclarations de TVA. En théorie, le cycle de l'activité économique peut donc faire l'objet d'une prévision à plus d'un an. Néanmoins, la prudence dans l'utilisation de cet outil assez récent et la plus grande incertitude liée aux dernières observations nous invitent à nous focaliser en priorité sur l'évolution attendue pour le trimestre à venir.

GRAPHIQUE 1: Comparaison de l'indicateur composite avancé de l'activité économique avec l'évolution conjoncturelle selon l'indicateur de l'activité économique et le PIB de la Région de Bruxelles-Capitale



Source: ICN, SPF Economie-DGSIE, BNB et calculs propres.

Le graphique 1 présente le cycle conjoncturel du PIB régional, l'indicateur "coïncident" qui le reflète et l'indicateur avancé (décalé de 18 mois) qui l'anticipe.

L'indicateur avancé et l'indicateur "coïncident" de l'activité économique convergent, et particulièrement après l'année 2000. La période de forte croissance du PIB bruxellois (2000-2002) ainsi que celle de l'important ralentissement jusqu'en 2005 sont bien représentées.

Selon les chiffres provisoires de 2005 de la comptabilité nationale, la croissance du PIB a connu une sérieuse diminution. Cependant, le ralentissement enregistré en 2005 est relativement moins marqué, en termes réels, en Région bruxelloise que dans le Royaume. En effet, d'une part, la Région se trouvait déjà en 2004 dans un creux conjoncturel plus profond que celui du Royaume, d'autre part, la reprise a eu lieu plus tôt à Bruxelles (dès le début d'année 2005) tandis que le retournement conjoncturel ne s'est opéré que vers la mi-2005 au niveau national selon la courbe synthétique globale de la BNB.

Ce net regain conjoncturel bruxellois reflèterait donc, comme on l'estime d'ailleurs au niveau national, une croissance du PIB importante en 2006. Dès le deuxième trimestre de 2006, la courbe conjoncturelle baisse à nouveau. En moyenne annuelle, la reprise se prolonge néanmoins jusqu'à la mi-2006. Conformément aux estimations nationales de PIB, la fin de l'année 2006, voire le second semestre pour Bruxelles, se présente plutôt en demi-teinte.

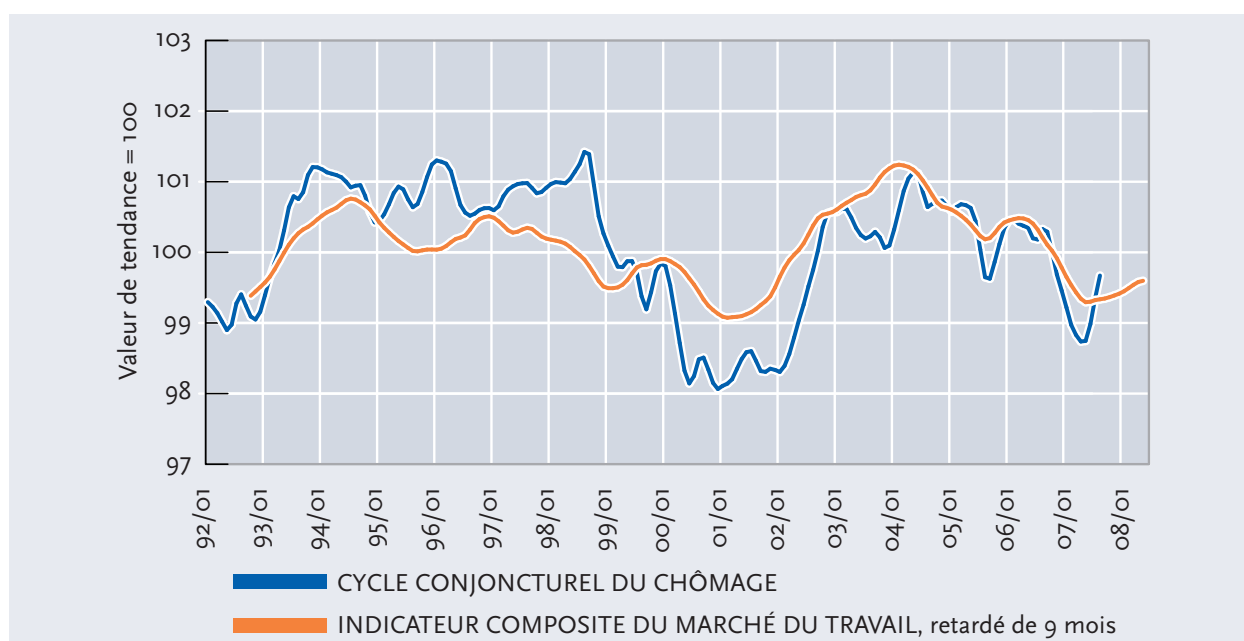
Dans la dernière édition de cette publication, la série de référence remontait légèrement en février et ce pour la première fois depuis le second semestre de 2006. Cependant, cette fois-ci l'indicateur de l'activité économique connaît à nouveau un fléchissement à partir de mars. L'orientation à la hausse de l'indicateur avancé de la conjoncture laisse en outre présager une période de conjoncture plutôt favorable pour les mois à venir.

1.3. Evolution de l'indicateur avancé du marché du travail

Comme dans les précédentes publications, nous présentons ici l'indicateur avancé du marché du travail qui permet de prévoir l'évolution conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi à Bruxelles. Plus précisément, l'indicateur avancé du marché du travail est une estimation de la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en Région de Bruxelles-Capitale. Son caractère prévisionnel optimal est estimé à neuf mois. Il a été réalisé à partir de deux séries lissées et désaisonnalisées. La première est l'indice Federgon qui rend compte de l'évolution de l'activité intérimaire en Belgique, l'intérim étant

réputé réagir relativement vite aux changements dans la demande de travail. La seconde série est le nombre d'emplois vacants reçus et gérés par Actiris (anciennement Office Régional Bruxellois de l'Emploi – ORBEm) qui donne également un signal précoce de l'évolution de la demande. Cet indicateur joue ici le rôle d'une variable "proxy" de l'ensemble des offres régionales. Les dernières données récoltées pour les deux statistiques concernent le mois d'août pour le nombre de DEI ainsi que le nombre d'offres d'emploi reçues et gérées par Actiris, et le mois de juillet pour l'indice Federgon.

GRAPHIQUE 2: Comparaison de l'indicateur avancé du marché du travail avec la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en Région de Bruxelles-Capitale



Source: Actiris, Federgon et calculs propres.

La composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emplois inoccupés dans la Région de Bruxelles-Capitale est présentée sur le graphique 2. Celui-ci compare ce chiffre avec notre indicateur avancé du marché du travail décalé de 9 mois.

Le premier trimestre 2007 a été marqué par une très légère baisse (-0,26%) du nombre de demandeurs d'emploi. La tranche d'âge des moins de 25 ans a enregistré la baisse la plus importante (-3,7%) ainsi que ceux diplômés de l'enseignement

supérieur (-3,5%). Au cours du second semestre 2007, l'évolution a été légèrement défavorable (+0,9%) comme le prévoyait notre indicateur avancé. Néanmoins, comparativement à la même période en 2006, la baisse est significative (-3,8%).

Pour 2007, et selon nos estimations, la hausse devrait se prolonger durant le troisième et quatrième trimestre. Toutefois, ces anticipations pourraient être revues plus favorablement si l'évolution positive des offres d'emploi se maintient.

2. Tableaux de bord

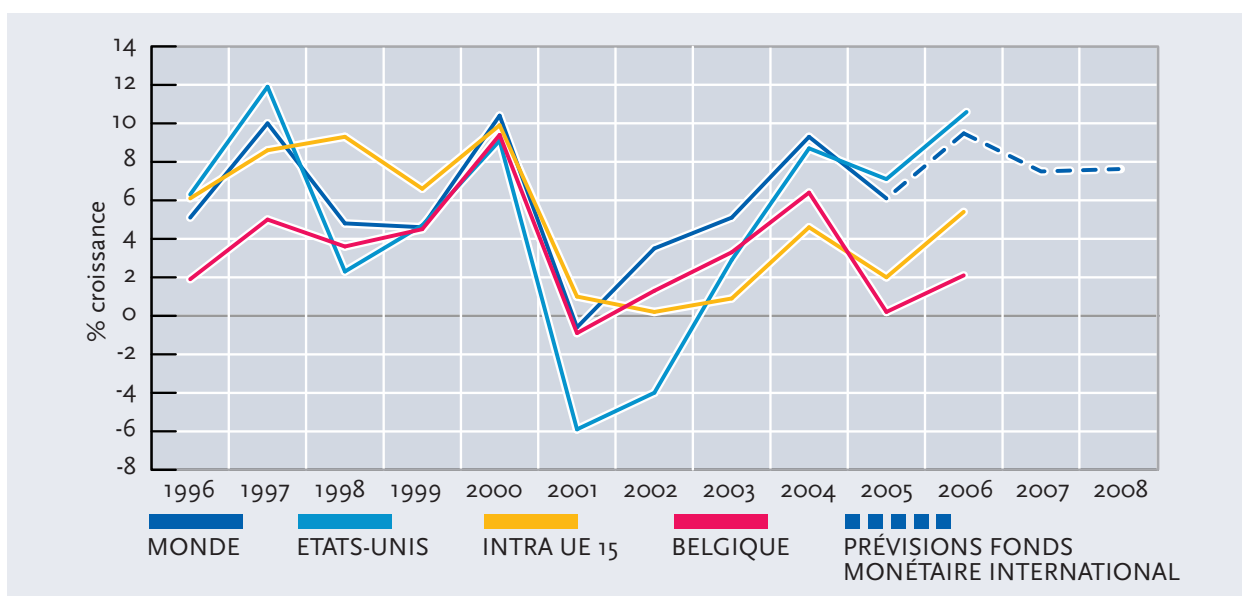
2.1. Contexte international

En 2006, l'économie mondiale a enregistré un taux de croissance élevé de 5,5%. Elle était notamment soutenue par le commerce mondial qui devrait avoir progressé d'environ 9,4%, selon les dernières estimations du Fonds Monétaire International (FMI). La vigueur des économies émergentes a également fortement contribué à ces bonnes performances. Pour 2007, les projections mondiales font état d'une croissance robuste mais légèrement inférieure à celles de 2006. La croissance mondiale devrait ainsi s'inscrire à 5,2% en 2007 et 2008. Les pays émergents et particulièrement la Chine et l'Inde, dont les prévisions de croissance pour 2007

ont été estimées respectivement à 11,2% et 9,0%, devraient continuer à alimenter la croissance mondiale entraînant ainsi une dynamique de croissance qui ne devrait pas s'essouffler rapidement.

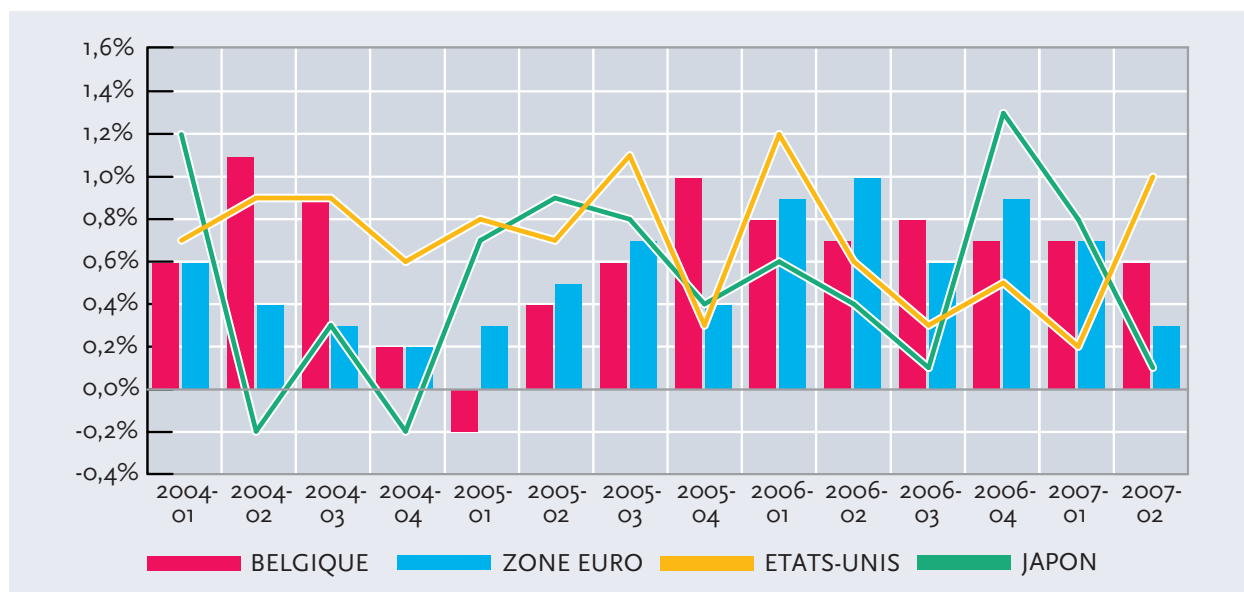
Par ailleurs, le commerce international devrait continuer à contribuer au maintien de la croissance mondiale. Toujours selon les derniers chiffres du FMI, les échanges internationaux devraient progresser de 7,1% en 2007 et de 7,4% en 2008, soutenus à nouveau par la bonne tenue des exportations des pays émergents.

GRAPHIQUE 3: Evolution du commerce mondial en termes réels 1996 – 2007



Source: Eurostat, Banque Nationale de Belgique, OMC, Bureau of census, FMI.

GRAPHIQUE 4: Evolution trimestrielle du PIB en euros chaînés*



Source: Eurostat.

Au cours du premier trimestre 2007, l'économie mondiale a poursuivi son expansion à un rythme soutenu malgré une situation conjoncturelle aux Etats-Unis plutôt morose. En effet, le PIB n'y a progressé que de 0,2% en termes réels contre 0,5% au trimestre précédent. La récession sur le marché immobilier a pesé sur les dépenses de consommation des ménages endettés et a réduit fortement l'investissement résidentiel, entraînant des pertes d'emploi principalement dans le secteur de la construction et des intermédiaires financiers. Toutefois, le chômage s'est maintenu à 4,5% pour le troisième mois consécutif. Au sein de la zone euro, la croissance du premier trimestre devrait avoir atteint 0,7%, selon Eurostat. Les créations d'emplois y ont également été fortes, réduisant le chômage à 6,9% en juin.

Au cours du second semestre, l'économie des Etats-Unis a repris du tonus et a affiché une croissance réelle de 1% par rapport au trimestre précédent. Ce bon résultat contraste quelque peu avec les perturbations subies par les marchés financiers, le repli boursier et la propagation de la crise du secteur immobilier vers le marché des crédits "subprimes". En effet, aux USA, l'octroi trop facile de crédits sans garantie, la hausse des taux d'intérêt en 2006 et la baisse des prix des maisons ont amené ces derniers trimestres une hausse des défauts de paie-

ment pour les clients les moins solvables des établissements hypothécaires américains. Cette crise a ébranlé le secteur financier américain, mais semble s'être relativement peu répercutée sur la croissance du second semestre. Toutefois, ce ralentissement conjoncturel devrait encore affecter la croissance des troisième et quatrième trimestres 2007. Au final, la croissance américaine pour 2007 ne devrait pas dépasser les 2%.

Au Japon, le PIB a augmenté de 0,1% au deuxième trimestre, après +0,8% au premier trimestre. La deuxième économie du monde a ainsi connu dix trimestres de croissance consécutifs, émergeant ainsi d'une décennie de ralentissement. Avec un taux de chômage à 3,8%, une progression de la consommation de 0,4% en mai 2007 et des exportations dynamiques tirées par la demande asiatique, l'économie nippone semble se situer sur le chemin d'une croissance ferme pour 2007.

Pour la zone euro, la croissance au deuxième trimestre s'est établie à 0,3% selon la dernière publication d'Eurostat. La zone euro s'inscrit dans une phase d'expansion économique où le nombre d'actifs occupés croît de façon continue, où les exportations connaissent une croissance dynamique malgré un euro fort, où l'inflation est légèrement inférieure à 2% mais où les pressions inflation-

* Croissance à un trimestre d'intervalle, données désaisonnalisées et corrigées des effets calendaires, année de référence 2000.

nistes risquent de s'accroître. Selon les instituts de conjoncture français (Insee), allemand (Ifo) et italien (Isae), le second semestre est bien orienté avec une progression pour la zone euro de 0,7% de la production industrielle, de 1% des investissements et de 0,8% de la consommation après une pause au premier trimestre en raison de la hausse de la TVA allemande.

Selon les dernières projections du Fonds Monétaire International, confirmées par l'intervalle de croissance prévu par la Banque Centrale Européenne (BCE) au début de septembre, la croissance de la zone euro devrait se situer aux alentours de 2,5% en 2007, estimations proches des 2,6% qui étaient envisagés au printemps par la Commission européenne. Pour ces institutions, la croissance devrait se poursuivre au même rythme en 2008.

La forte croissance économique et les contraintes d'offre relatives aux matières premières constituent des facteurs de risque d'inflation mondiale. Cependant, au niveau européen, dans un contexte financier encore incertain, la BCE a opté pour un statu quo monétaire, laissant son principal taux directeur à 4%. Par ailleurs, la BCE a procédé à des injections de liquidité de l'ordre 200 milliards d'euros du 9 au 14 août, avant d'en retirer 35 la semaine suivante. La BCE a tenté ainsi de remédier à l'assèchement monétaire des liquidités dans le cadre de la crise américaine des "subprimes" et de l'aversion au risque qui en découle. La Federal reserve américaine et les autres grandes banques centrales lui ont emboîté le pas.

Aux Etats-Unis, pour la première fois depuis juin 2003, la Federal Reserve a baissé son principal taux directeur de 0,50%, portant ce dernier à 4,75%. Ce geste fort, tant attendu par les marchés financiers, visait à réduire les risques d'une récession améri-

caine. Par ailleurs, de plus en plus d'analystes entrevoient la possibilité d'une nouvelle baisse des taux dans les mois qui viennent.

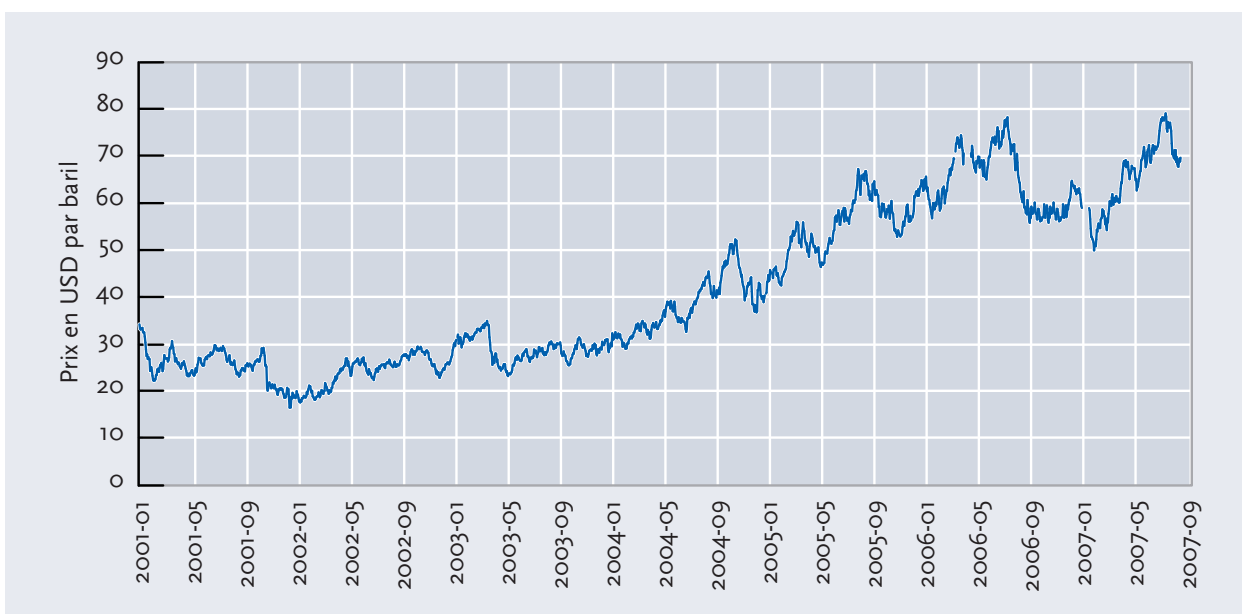
TABEAU 1: Evolution du cours de change du dollar US par rapport à l'Euro

Dollars US par euro		
	Moyenne de la période	Fin de la période
2007-01	1,2999	1,2954
2007-02	1,3074	1,3211
2007-03	1,3242	1,3318
2007-04	1,3516	1,3605
2007-05	1,3511	1,3453
2007-06	1,3419	1,3505
2007-07	1,3716	1,3707
2007-08	1,3622	1,3610

Source: BCE.

Affecté par le ralentissement de l'économie US et par la baisse des taux, les investisseurs ont délaissé ces dernières semaines le dollar au profit de l'euro qui a atteint un record historique à 1,4030\$ le 20 septembre dernier. Par rapport à son niveau le plus bas touché le 26 octobre 2000 à 0,8252\$, l'euro a gagné 70%. Au cours de ce dernier trimestre, la devise européenne s'est clairement raffermie avec un cours moyen pour le mois d'août à 1,36\$. La bonne santé des économies européennes, la faiblesse du dollar, qui a reculé vis-à-vis de quasi toutes les grandes devises, et la moins bonne performance de l'économie américaine qui souffre toujours de la crise des crédits, expliquent la bonne forme de l'euro. Pour la fin 2007, les prévisions des spécialistes sont partagées mais globalement ils ne s'attendent pas à un décrochage important de la monnaie européenne.

GRAPHIQUE 5: Evolution du prix du pétrole brut



Source: U.S. Department of Energy, Energy Information Administration.

Le graphique 5 présente l'évolution du prix du pétrole brut (Brent de la Mer du Nord) au cours de la décennie passée. Depuis 1997, le prix de l'or noir a progressé de près de 325% en termes nominaux et a atteint un sommet historique à 79,09 \$ le 20 juillet dernier. Au 18 septembre, le baril du Brent cotait à 77\$. La récente flambée des cours trouve son origine dans un déséquilibre important entre l'offre et la demande mondiale. Du côté de l'offre, l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) a réduit sa production de 1,2 millions de barils par jour au cours du dernier trimestre, mais a annoncé une augmentation de 500.000 barils de plus par jour en novembre. De plus, les chiffres du dernier rapport du départe-

ment américain de l'énergie sur les stocks américains de brut ne sont pas de nature à rassurer les marchés, en raison de réserves moins importantes que prévues. Enfin, la situation irakienne et les tensions géopolitiques avec l'Iran sont également des facteurs à prendre en compte. Quant à la demande, elle continue à s'accroître, poussée par la croissance vigoureuse des pays émergents et particulièrement de la Chine et de l'Inde qui représentent à eux seuls près de 11% de la consommation mondiale actuelle. Selon l'Agence Internationale de l'Énergie, vu la croissance économique mondiale et les réserves en baisse constante, un déficit de pétrole est à craindre après 2010.

2.2. Développements macroéconomiques nationaux et régionaux

En 2006, l'activité économique en Belgique a été soutenue par une demande intérieure et étrangère dynamique (croissance annuelle de l'ordre de 3%¹). Après deux trimestres particulièrement favorables, la conjoncture s'est ralentie dans la deuxième partie de l'année. On observe également ce ralentissement à Bruxelles. Bien que l'environnement international soit moins porteur que l'an passé, la croissance belge attendue pour 2007 reste bonne grâce, en partie, à la bonne situation du marché du travail et à une croissance encore soutenue des investissements des entreprises. Mais la croissance du PIB ne devrait plus atteindre que 2,5% selon les prévisions de juin de la Banque Nationale de Belgique (BNB) (voir tableau 2). Selon le gouverneur de la BNB, la crise du "subprime" ne devrait pas affecter l'économie belge en 2007, c'est pourquoi cette prévision de 2,5% de croissance resterait de mise². Néanmoins, les observations pour le

deuxième trimestre 2007 indiquent une stabilisation de la croissance à 2,9%. On pourrait donc même s'attendre à une légère révision à la hausse de la prévision de la BNB. D'ailleurs, la moyenne des principales institutions financières belges publiées dans le "Belgian Prime News" prévoit une croissance du PIB de 2,6% pour l'ensemble de l'année 2007. Mais compte tenu des événements actuels, la BNB préfère s'en tenir à une prévision de 2,5%.

D'après l'Institut des Comptes Nationaux (ICN), l'activité économique de ce deuxième trimestre a été largement soutenue par la demande intérieure. Par rapport à la période précédente, les ménages ont accru leurs dépenses de consommation (0,7%) et les entreprises ont davantage investi (1,2%). Quant aux exportations de biens et services, elles ont progressé de 1%.

TABLEAU 2: Taux de croissance annuelle du PIB à prix constants : comparaison entre la Région de Bruxelles-Capitale, le Royaume et l'UE-15

	Région de Bruxelles-Capitale	Belgique	UE-15
2000	3,5	3,7	3,9
2001	1,9	0,8	1,9
2002	3,4	1,5	1,1
2003	0,3	1,0	1,1
2004	2,0	3,0	2,3
2005	1,6	1,1	1,5
2006(e)		3,0	2,8
2007(e)		2,5 (0,2)	2,7
2008(e)		2,2	2,5

(e) Estimations. Entre parenthèses: différence par rapport au dernier baromètre.
Source: Eurostat, ICN, BNB.

En Région de Bruxelles-Capitale, les dernières observations publiées par l'Institut des Comptes Nationaux se rapportent à l'année 2005. La croissance du PIB à prix courants en 2005 (estimation non définitive) s'était alors avérée moins bonne (2,3%) qu'en moyenne dans le pays (3,1%). Cependant, la structure sectorielle largement ter-

tiaire de l'économie bruxelloise semble l'avoir rendue moins sensible à la hausse des prix enregistrée en 2005. Dès lors, comme le montre le tableau 2, à prix constants, la Région avait enregistré une croissance de son PIB plus favorable (1,6%) que le Royaume dans son ensemble (1,1%).

¹ Annexe statistique des perspectives économiques 2007-2012 du Bureau Fédéral du Plan.

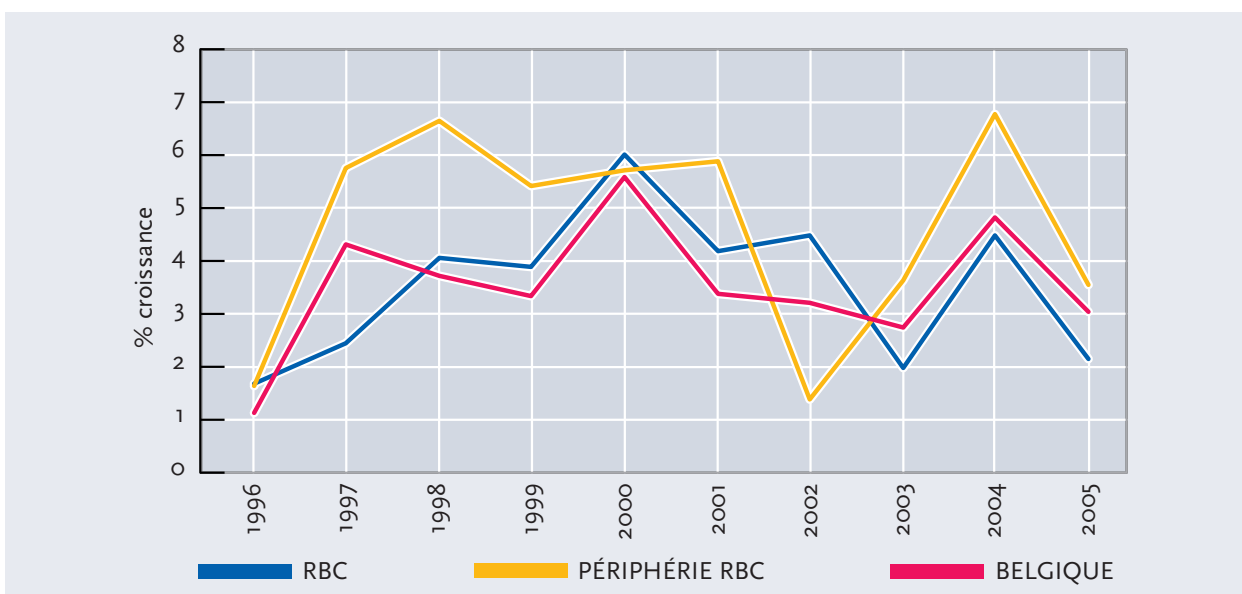
² L'Echo, 13 septembre 2007.

Cela n'empêche que la Région bruxelloise a suivi, en 2005, la croissance économique plutôt morose des niveaux national et international. Petite économie ouverte très orientée vers les services, la région reste en effet marquée par la conjoncture internationale. Notons que l'activité économique bruxelloise de 2005 a surtout été affectée par la croissance négative dans les activités financières et, dans une moindre mesure, par un ralentissement de l'activité dans la branche des transports et des communications, moteur important de l'économie bruxelloise durant la dernière décennie.

Par ailleurs, les caractéristiques sectorielles propres à Bruxelles peuvent sans doute aussi expliquer le décalage entre le profil conjoncturel de la Région et

celui du Royaume. Ainsi, en 2001 et 2002, Bruxelles poursuivait sa croissance à un rythme plus soutenu que le reste de la Belgique (cf. graphique 6). En 2003, la valeur ajoutée bruxelloise a chuté brutalement et ne s'est pas aussi bien rétablie en 2004. Dès 2005, nous aurions pu attendre une légère reprise en moyenne annuelle sur base des indicateurs composites du premier chapitre de ce baromètre. Cette reprise ne semble pas s'être confirmée, même si la Région bruxelloise affiche une meilleure performance que le Royaume à prix constants. En termes de croissance du PIB, la reprise devrait donc vraisemblablement apparaître en 2006 et se poursuivre en 2007 ainsi que le laissent penser nos indicateurs conjoncturels.

GRAPHIQUE 6: Croissance annuelle de la valeur ajoutée brute en Région de Bruxelles-Capitale, dans les arrondissements de la périphérie* et en Belgique



* La périphérie est définie comme le Brabant wallon et le Brabant flamand.

Source: ICN.

Comme nous l'indiquions déjà dans les baromètres précédents, notons que la croissance économique de la périphérie bruxelloise reste, depuis quelques années, globalement plus élevée que celle de la Région bruxelloise au sens strict ou même du Royaume (voir graphique 6). Malgré la conjoncture défavorable en 2005, le taux de croissance de la VA à prix courants des deux Brabant s'est ainsi élevé à 3,6% (contre 2,2% pour Bruxelles et 3,1% pour le Belgique). Ces arrondissements limitrophes de la

Région bruxelloise, à savoir Louvain, Hal-Vilvorde et Nivelles, disposent de plus grands espaces de développement et peuvent notamment accueillir une production plus industrielle. Ces arrondissements présentent un profil de croissance caractérisé par des variations annuelles plus marquées. Enfin, on note également qu'en comparaison des années précédentes, les taux de croissance de la périphérie et de la Région bruxelloise évoluent dans le même sens depuis 2004.

• Inflation

TABLEAU 3: Evolution de l'indice des prix à la consommation

	Indice (2004 = 100)	Taux de croissance annuelle (%)
2007-01	105,2	1,7
2007-02	105,8	1,8
2007-03	105,8	1,8
2007-04	106,3	1,8
2007-05	106,1	1,3
2007-06	106,1	1,3
2007-07	106,6	1,4
2007-08	106,4	1,1
2007-09 (e)	106,8	1,7
2007-10 (e)	106,9	2,0
2007-11 (e)	107,2	2,1
2007-12 (e)	107,4	2,2

(e) Estimations.

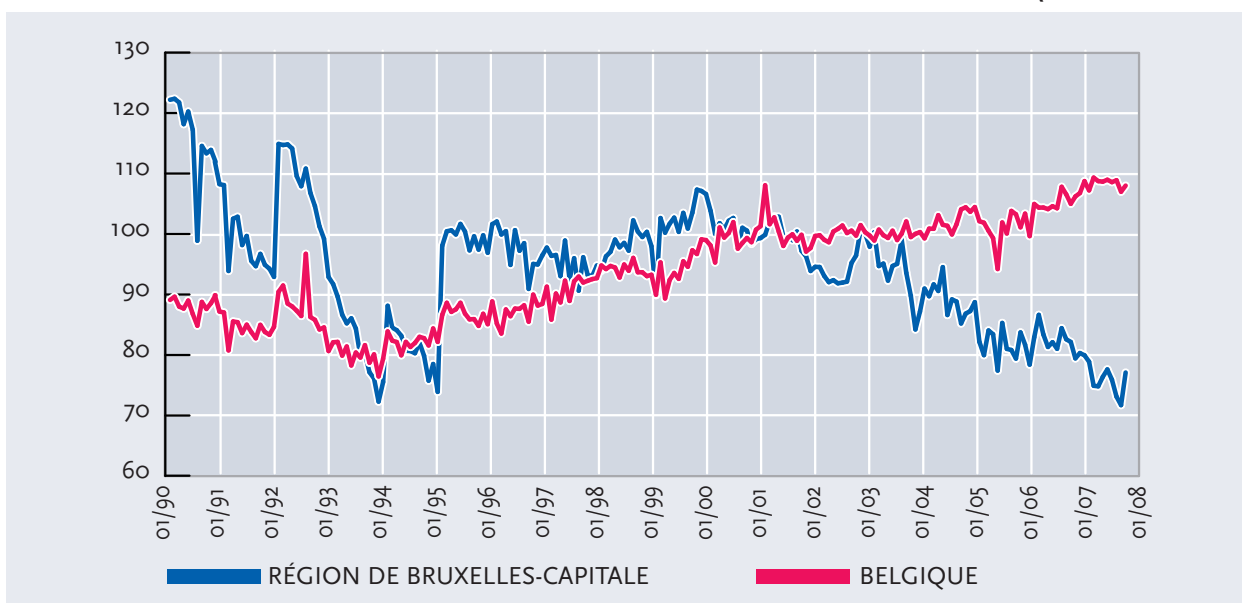
Source: Bureau Fédéral du Plan.

Les informations régionales relatives aux prix sont généralement reprises de statistiques nationales compte tenu de l'étroitesse du territoire, des flux économiques qui traversent les différentes régions et des mécanismes communs d'indexation. Les pressions inflationnistes devraient rester modérées cette année. Selon le Bureau Fédéral du Plan (BFP), l'inflation devrait se stabiliser en 2007 à 1,7% et 2,1% en 2008 contre 1,8% en 2006. Cependant, après une diminution en août, l'inflation est en augmentation à partir de septembre 2007 et devrait repasser la barre des 2% dès le mois d'octobre pour arriver à 2,2% à la fin de l'année. Le BFP prévoit le prochain dépassement de l'indice pivot en janvier 2008.

2.3. L'économie bruxelloise

• La production industrielle

GRAPHIQUE 7: Evolution de la production industrielle en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique (indices 2000=100)



Source: SPF Economie-DGSIE.

Le graphique 7 représente les indices de la production industrielle en Belgique et à Bruxelles, publiés par le SPF Economie. Malgré une reprise de la production industrielle en Belgique depuis 2005, la

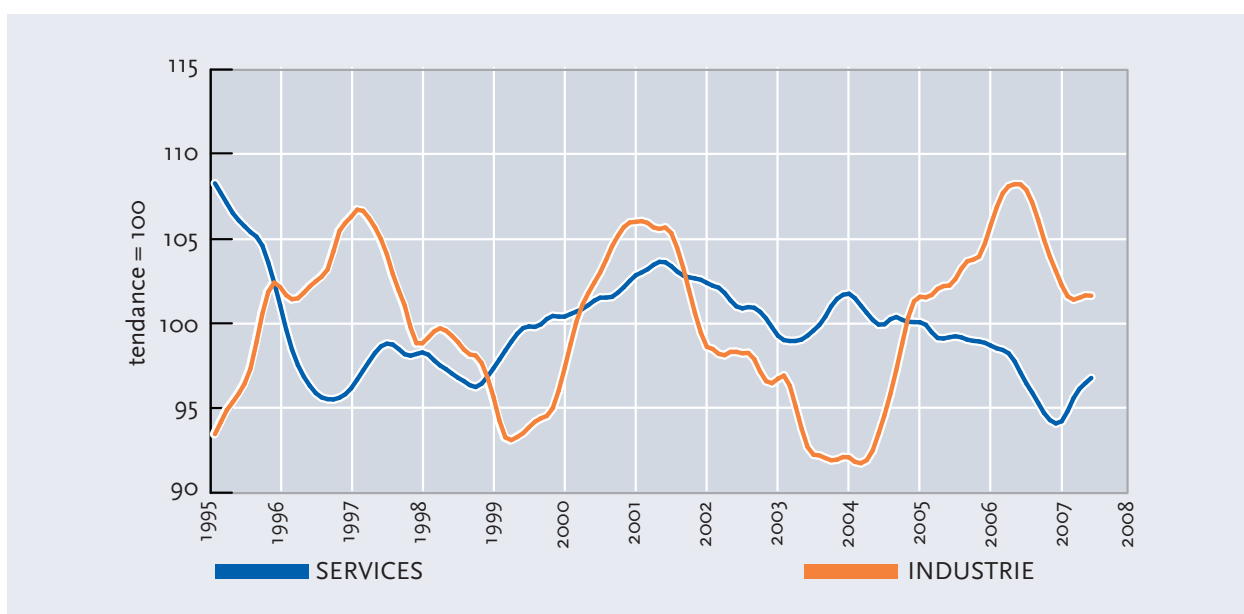
tendance bruxelloise est toujours orientée à la baisse. Le caractère urbain de la Région bruxelloise la prédispose bien sûr peu à un développement de l'industrie, mais sur ce graphique, on voit que le

décrochage ne cesse de grandir entre la Région bruxelloise et le Royaume en termes de production. Depuis 2005, la courbe de production industrielle bruxelloise se situait au niveau le plus bas de cette dernière décennie. La stabilisation à ce niveau laissait entrevoir une reprise, mais c'était sans compter sur la cessation temporaire des activités de VW Forest qui a entraîné une diminution de la produc-

tion à la fin de l'année 2006. Rien que pour l'industrie bruxelloise des fabrications métalliques, l'indice de production est passé de 79 en octobre à 41 en décembre. Ce chiffre confirme la chute du rythme de production et du taux d'utilisation des capacités de production de décembre 2006 annoncée par les entreprises belges du secteur automobile dans l'enquête de conjoncture de la BNB.

• Les services

GRAPHIQUE 8: Cycle conjoncturel du chiffre d'affaires réel dans les services et dans l'industrie



Source: SPF Economie-DGSIE, calculs propres.

Le graphique 8 montre l'évolution du cycle conjoncturel du chiffre d'affaires de l'ensemble des services comparée à celle de l'industrie à Bruxelles. La comparaison se base sur les statistiques de chiffres d'affaires établis sur base des déclarations mensuelles de TVA. Le SPF Economie ventile ces déclarations entre les établissements régionaux de chaque entreprise déclarante. Ici, les données ont été préalablement déflatées, désaisonnalisées et lissées.

Comme dans les versions précédentes du baromètre trimestriel de Bruxelles, il ressort d'abord assez clairement que l'amplitude des fluctuations conjoncturelles est moins prononcée dans les services que dans l'industrie. De plus, la fréquence plus élevée de creux et de pics locaux dans les services suggère que les cycles conjoncturels dans les services sont plus

courts que dans l'industrie. Par ailleurs, les variations conjoncturelles industrielles et tertiaires s'écartent souvent l'une de l'autre et les orientations à la baisse ou la hausse ne coïncident pas.

On observe quand même – à la fois dans l'industrie au début de 1999 et dans les services dès la fin de 1998 – le retournement conjoncturel important qui annonce la période de croissance économique forte du début des années 2000. Quant aux années de croissance économique plus morose à Bruxelles en 2004 et en 2005, elles semblent coïncider avec une conjoncture industrielle pourtant favorable. Mais les services restent prépondérants et leur cycle conjoncturel ne s'est pas amélioré sur cette période. En outre, en 2006, le cycle est orienté à la baisse, tant dans le secteur secondaire que tertiaire.

Cette évolution confirme le ralentissement de l'activité du second semestre de 2006 déjà évoqué plus haut (cf. chapitre 1).

En ce qui concerne les évolutions de ces six derniers mois, elles confirment le retournement posi-

tif dans les services dès le début de cette année 2007. Cette reprise est donc bien compatible avec l'évolution de notre indicateur avancé présenté dans la première partie de ce baromètre.

2.4. Marché du travail

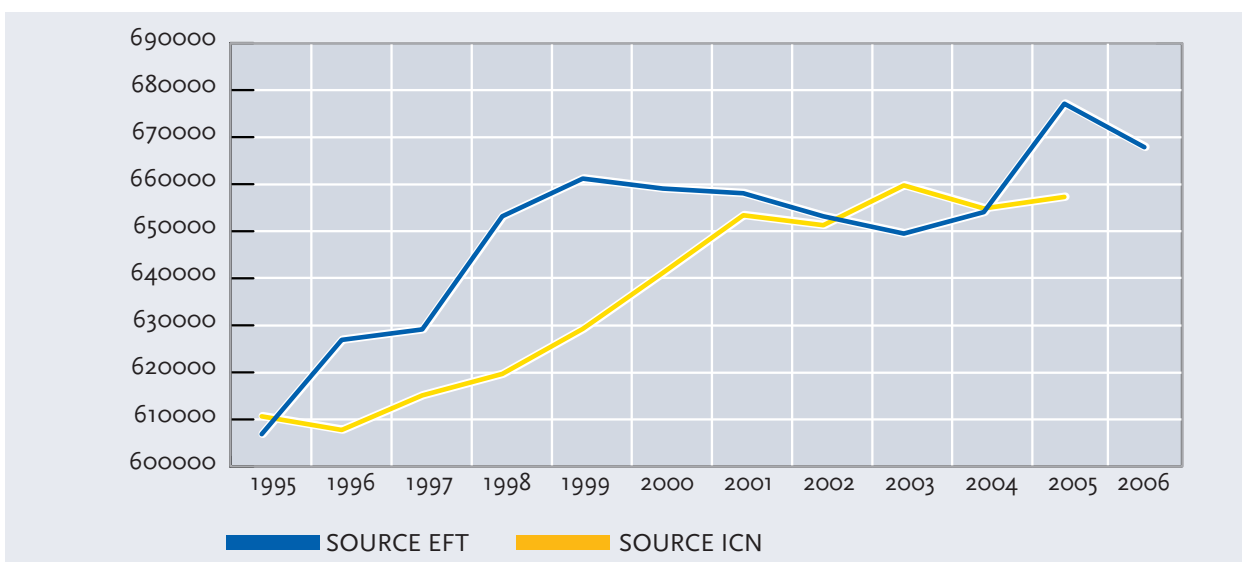
• Emploi intérieur

TABLEAU 4: **Emploi intérieur total (% de croissance par an)**

	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2003	4 070 419 (0,01)	649 273 (-0,50)
2004	4 139 174 (1,68)	653 808 (0,68)
2005	4 235 310 (2,32)	676 590 (3,40)
2006	4 262 883 (0,65)	667 495 (-1,34)

Source: SPF Economie-DGSIE (EFT).

GRAPHIQUE 9: **Evolution de l'emploi intérieur**



Source: ICN, SPF Economie-DGSIE (EFT).

Le tableau 4 et le graphique 9 présentent l'évolution de l'emploi intérieur. Ce dernier a fortement progressé au cours de la seconde moitié des années 90. De 1995 à 2006, il a ainsi crû de 7,5%, soit un taux de croissance annuel moyen de 7,3%, selon les chiffres de l'ICN. En 2005, dernier chiffre dispo-

nible selon la comptabilité de l'ICN, la Région bruxelloise comptait 656.959 personnes travaillant sur son territoire, ce qui correspond à environ 15% de l'emploi national, contre 654.581 en 2004, soit une progression de 0,3%.

• Taux d'activité

TABLEAU 5: Comparaison du taux d'activité en % de la population de 15 à 64 ans

	UE-15	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2002	69,7	64,8	63,9
2003	70,1	64,9	63,1
2004	70,6	65,9	64,3
2005	71,1*	66,7	65,7
2006	71,6*	66,5	64,9

* Valeurs provisoires.

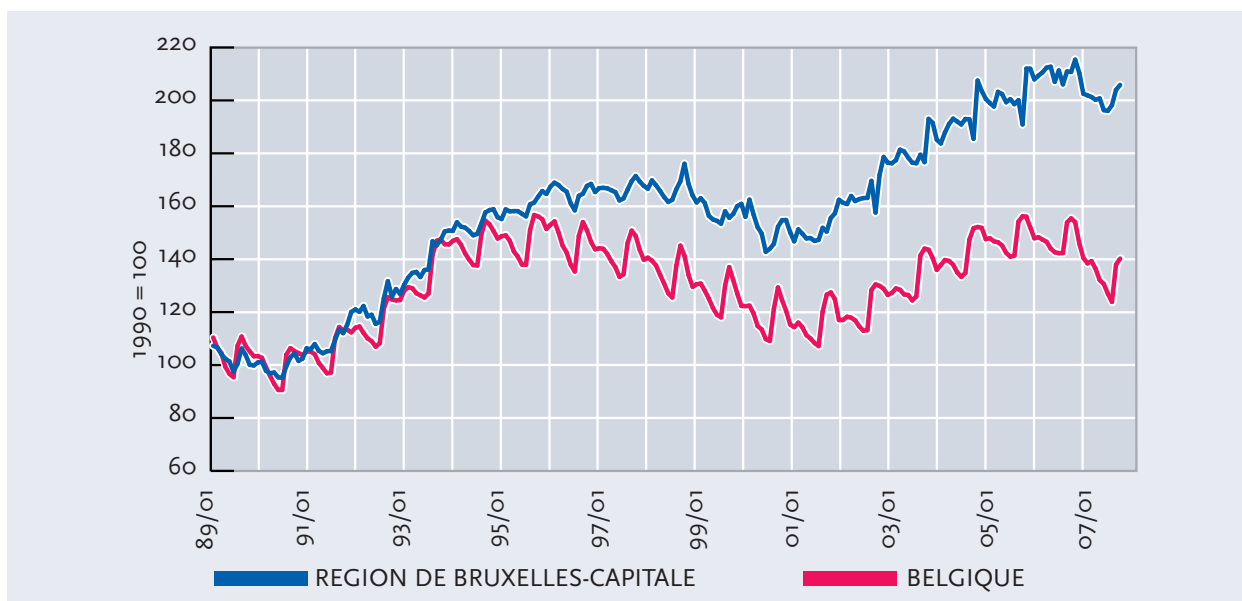
Source: Eurostat et SPF Economie-DGSIE.

Le taux d'activité est un indicateur qui permet d'apprécier le degré de participation de la population de 15 à 64 ans au marché du travail. Un degré de participation élevé conditionne la croissance potentielle d'une économie, la viabilité du système de

pension par répartition et plus généralement du système de sécurité sociale. La Région de Bruxelles-Capitale connaît à cet égard une évolution plutôt favorable même si elle a enregistré une légère baisse en 2006.

• Chômage

GRAPHIQUE 10: Indice du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique (1990 = 100)



Source: Actiris.

TABLEAU 6: Nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (données administratives)

	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2005-IV	601 533	97 298
2006-I	587 760	98 291
2006-II	573 307	97 074
2006-III	621 764	98 504
2006-IV	570 214	95 062
2007-I	547 034	93 122
2007-II	511 873	91 313

Source: Actiris.

TABLEAU 7: Taux de chômage (données administratives)

	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2005-IV	12,5%	21,2%
2006-I	12,3%	21,4%
2006-II	12,0%	21,0%
2006-III	13,0%	21,4%
2006-IV	11,9%	20,7%
2007-I	11,4%	20,3%
2007-II	10,7%	19,9%

Source: Actiris.

TABLEAU 8: Taux de chômage* (données d'enquête)

	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2001	6,6%	13,0%
2002	7,6%	14,7%
2003	8,2%	15,7%
2004	8,5%	15,9%
2005	8,5%	16,5%
2006	8,3%	17,7%

* Selon la définition de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Source: SPF Economie-DGSIE (EFT).

Depuis 1994, la RBC a globalement connu une évolution du nombre de DEI plus défavorable qu'au niveau national. De 1996 jusqu'au début des années 2000, l'évolution était plutôt positive pour les deux niveaux. Ensuite, le chômage a progressé tant dans le Royaume qu'à Bruxelles mais de façon nettement plus marquée dans la Région. La structure même de l'économie bruxelloise et l'inadéquation des qualifications sur son marché du travail sont des facteurs qui expliquent en partie cette situation. En effet, l'accentuation de la spécialisation des nouveaux postes de travail créés dans le secteur des services nécessite une offre de travail de plus en plus qualifiée. Ainsi, en RBC, en 2006, 82% des emplois étaient occupés par des personnes qualifiées³ alors même qu'elles étaient sous représentées dans la population active bruxelloise (73%). Par ailleurs, un effet d'éviction des travailleurs peu qualifiés par les travailleurs qualifiés joue également en défaveur des chômeurs peu qualifiés bruxellois⁴.

Toutefois, dans une perspective plus conjoncturelle, depuis le début de l'année 2007, le chômage bruxellois de source administrative semble quelque peu s'être stabilisé autour des 20%. En termes administratifs, le taux de chômage avoisinait les 22% à la fin de 2006, mais il est redescendu sous la barre des 20% en avril et mai de cette année pour terminer à 20,8% en août dernier.

³ Par personne qualifiée on considère une personne disposant au minimum du diplôme secondaire supérieur.

⁴ Pour mémoire, des indicateurs d'inadéquation étaient présentés dans le précédent baromètre conjoncturel. Voir également à ce sujet l'analyse de Devillé H., "Évolutions récentes des structures et de la flexibilité des emplois dans la Région de Bruxelles-Capitale", Edition Iris, 2005.

• Emploi en Région bruxelloise

TABLEAU 9: Emploi en Région bruxelloise par région d'origine des travailleurs (données d'enquête)

	Nombre de résidents bruxellois travaillant en RBC	Nombre de résidents flamands travaillant en RBC	Nombre de résidents wallons travaillant en RBC
2003	298 541 (45,98%)	223 714 (34,46%)	127 018 (19,56%)
2004	309 357 (47,32%)	219 382 (33,55%)	125 069 (19,13%)
2005	312 591 (46,20%)	235 536 (34,81%)	128 463 (18,99%)
2006	311 403 (46,65%)	229 705 (34,41%)	126 387 (18,93%)

Source: SPF Economie-DGSIE (EFT), calculs propres.

Le tableau 9 donne une image de l'évolution de l'emploi à Bruxelles par origine régionale des travailleurs. Bien que les navettes entrantes à Bruxelles restent considérables, la part des bruxellois occupant un emploi à Bruxelles est en constante progression depuis 2003. Malgré tout, la

Région bruxelloise est, en 2006, la région qui affiche le taux de mobilité, défini comme la proportion de la population occupée qui réside dans une région et travaille dans autre, le plus élevé des trois régions avec 14,5% contre 9,7% pour la Région flamande et 13,3% pour la Région wallonne.

2.5. Recherche et développement

TABLEAU 10 : Evolution des dépenses privées de R-D en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique

Dépenses privées de R-D (% du PIB)		
	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2002	1,37%	0,61%
2003	1,31%	0,57%
2004*	1,28%	0,58%
2005*	1,24%	n.d.

* Sur base d'estimations Eurostat.

Source: Belspo, BNB, Eurostat.

L'innovation et la R-D contribuent, entre autres, à la croissance économique, à la compétitivité et à l'emploi. C'est pourquoi, un des objectifs de Lisbonne est d'encourager les pays de l'UE à consacrer 3% du PIB aux dépenses en R-D en 2010, dont deux tiers devraient provenir du secteur privé.

Comme le montre le tableau 10, en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique, la proportion des

dépenses privées de R-D par rapport au PIB ne cesse de diminuer. Une telle diminution ne s'observe pas qu'en Belgique, bien qu'en France et en Allemagne, ces dépenses augmentent progressivement et que dans l'UE-15, elles se maintiennent de façon relativement constante. Au vu des chiffres nationaux et régionaux, l'objectif européen semble encore bien loin.

En ce qui concerne les investissements des entreprises en R-D, la différence de niveau entre Bruxelles-Capitale et la Belgique résulte en partie de la composition sectorielle de la région. Compte tenu des taux d'investissement par branche réalisés à Bruxelles, le taux global d'investissement en R-D de la Région serait plus élevé que celui de la Belgique, à composition sectorielle identique au Royaume.

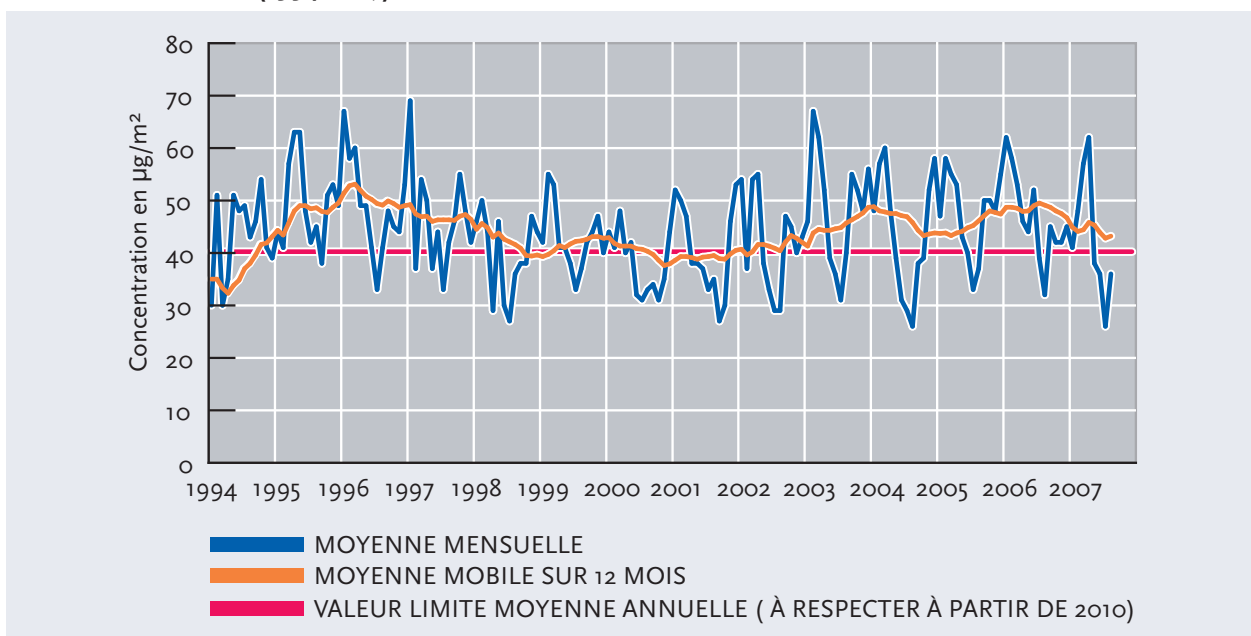
2.6. Environnement*

• Qualité de l'air

Le NO₂ est un polluant nocif pour la santé humaine mais également pour l'environnement (contribution à la formation d'ozone et acidification). Cette pollution est liée aux émissions d'oxydes d'azote produites lors des processus de combustion à haute température. Celles-ci se partageaient, en 2005, entre les transports (44%), la

consommation énergétique des logements (24%), du secteur des services (12%), et dans une moindre mesure des industries (3%) ainsi que l'incinération (15% avant que ne soit installé un système de dépollution diminuant très fortement les émissions d'oxydes d'azote) et les processus industriels (1%).

GRAPHIQUE 11: Evolution des concentrations moyennes en NO₂ relativement à la future norme européenne – station de Molenbeek (1994-2007)



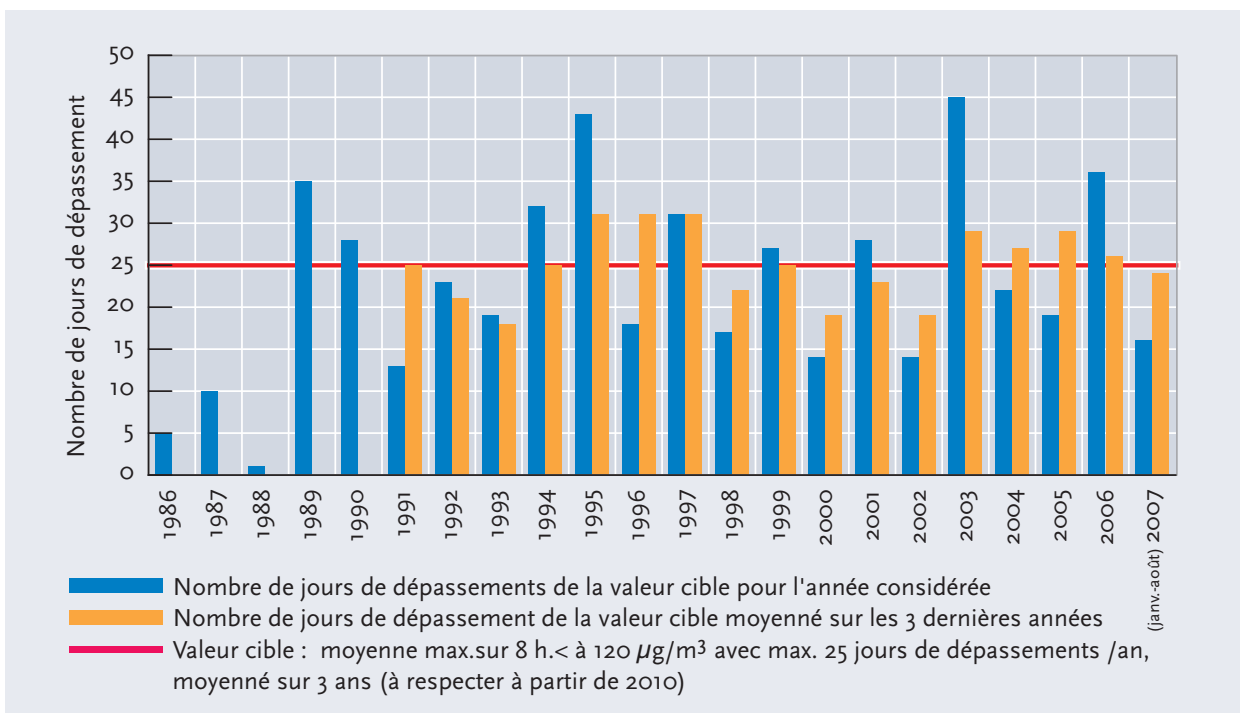
Source: IBGE 2007.

Le graphique 11 présente la concentration en NO₂ à la station de Molenbeek, station choisie pour sa localisation urbaine. L'analyse du graphique nous révèle que les concentrations en NO₂ se maintiennent à un niveau relativement constant à travers le temps et souvent supérieur à la future norme européenne. Le respect de cette norme, d'application à partir de 2010, exigera des changements drastiques dans différents secteurs et à différents niveaux.

Un autre polluant préoccupant est l'ozone troposphérique, présent dans l'air ambiant, dont l'objectif européen de protection de la santé humaine (d'application à partir de 2010) de même que le seuil d'information de la population sont régulièrement dépassés en été, tant en Région bruxelloise que dans les deux autres régions.

* Ce chapitre a été réalisé par l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE).

GRAPHIQUE 12: Nombre de jours de dépassements de la future norme européenne fixée pour l'ozone en matière de protection de la santé humaine - Région de Bruxelles-Capitale (1996-2007)



Source: IBGE 2007.

Toutes les années présentant un temps estival chaud et ensoleillé durant les mois de juillet ou août comptabilisent plus de 25 jours de dépassements de la valeur cible pour la santé. C'était par exemple le cas pour les années 2003 et 2006. Ceci s'explique par le fait que l'ozone constitue un "polluant secondaire" résultant de réactions complexes impliquant d'autres "polluants précurseurs" (oxydes d'azote et composés organiques volatiles) et favorisées par un ensoleillement important ainsi que par des températures élevées.

Les conditions météorologiques de cet été, avec un ensoleillement limité et de bonnes conditions de dispersion des polluants, se sont traduites par une absence de dépassement du seuil d'information pour l'ozone (180 µg/m³) durant les mois de juin, juillet et août. Le seuil de 120 µg/m³ pour la protection de la santé n'a été que rarement dépassé.

Le bilan positif de cet été ne doit pas pour autant occulter l'ampleur du phénomène de la pollution par l'ozone dans l'air ambiant. En effet, compte tenu des niveaux actuels des concentrations moyennes en ozone (en augmentation) et en précurseurs d'ozone dans l'air ambiant, ce sont les conditions météorologiques qui in fine déterminent le respect ou non des normes s'appliquant à l'ozone. Or, il est probable que l'occurrence des périodes estivales très chaudes augmente au cours des prochaines années du fait de l'accroissement des concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre. De ce fait, le respect de la norme imposée dès 2010 pour la santé humaine implique une diminution des émissions de précurseurs via des mesures draconiennes (environ 50% de réduction), à grande échelle (Europe de l'ouest) et durables.

• Emission de gaz à effet de serre

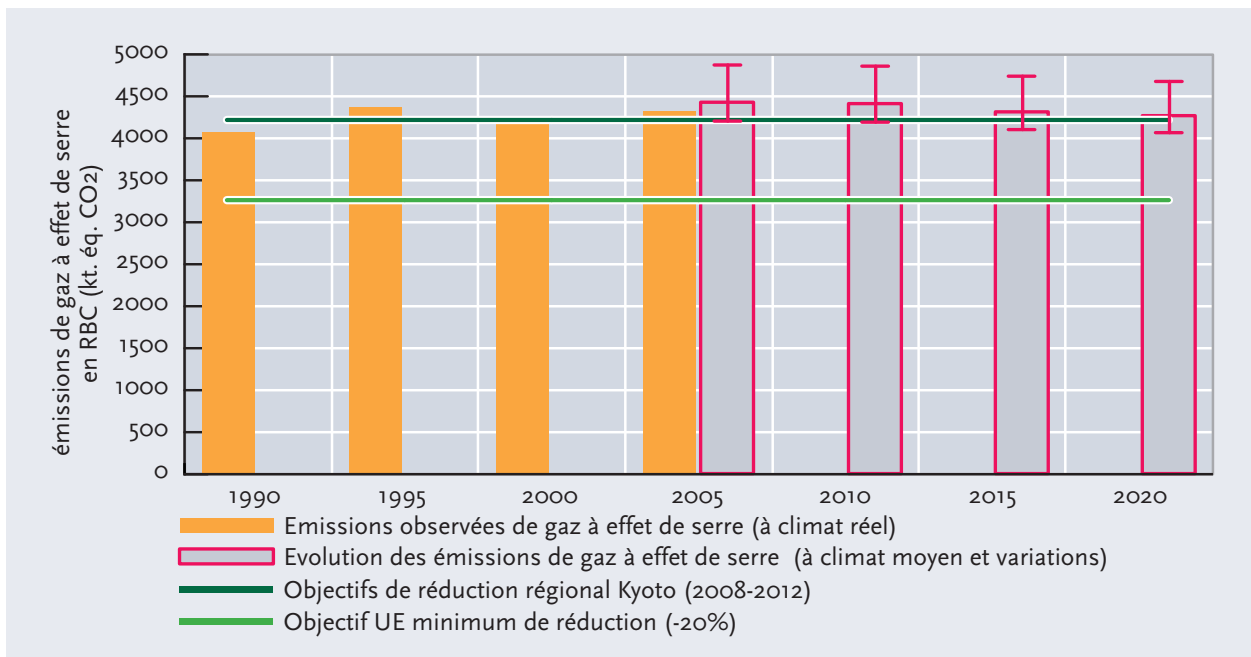
Dans le cadre du protocole de Kyoto, la Belgique s'est engagée à diminuer ses émissions de gaz à effet de serre de 7,5% entre 1990 et 2008-2012. Suite à la répartition de cet objectif entre les 3 Régions, la Région de Bruxelles-Capitale ne peut augmenter ses émissions de plus de 3,475% durant le même laps de temps.

Le dioxyde de carbone (CO₂) est de loin le principal gaz à effet de serre émis sur le territoire régional. Il provient en majorité du chauffage des bâtiments

(secteur tertiaire 23%*, logement 49%*), mais aussi du transport (19%*) et dans une moindre mesure de l'industrie, en ce compris l'incinération des déchets et de l'épuration des eaux (6%*) (* chiffres pour 2005).

Les émissions de gaz à effet de serre ont été évaluées jusqu'en 2020, en tenant compte des politiques et mesures d'ores et déjà mises en œuvre ou planifiées.

GRAPHIQUE 13: Evolution des émissions de gaz à effet de serre en Région de Bruxelles-Capitale (1990-2005) et projections jusqu'en 2020



Source: IBGE 2007.

Selon que l'on considère que l'année 2010 sera froide (2383 DJ comme en 1996) ou chaude (1684 DJ⁵ comme en 2002), les émissions directes de gaz à effet de serre peuvent varier de plus ou moins 7,5% (intervalle représenté par la barre d'erreur). Il en résulte que, si aucune mesure de réduction supplémentaire n'intervient entre temps, le respect des engagements régionaux relatifs au Protocole de Kyoto dépendra de la température qui règnera à Bruxelles entre 2008 et 2012.

A l'horizon 2020, la diminution des émissions engagée depuis 2005 devrait ramener l'augmentation des émissions à climat moyen (1900 DJ) à 4,8% des émissions de 1990. Notons toutefois que les ministres européens de l'Environnement se sont d'ores et déjà entendus pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre d'au moins 20% par rapport à 1990 d'ici 2020, indépendamment de tout accord international, reprenant ainsi les propositions de la commission européenne.

⁵ Degré-jour = différence (exprimée en degrés centigrades) entre la température moyenne d'un jour déterminé et une température de référence en général 15°C. On parle de DJ 15/15. Les températures moyennes supérieures à la température de référence ne sont pas comptabilisées. Pour une période donnée (mois, année), on effectue la somme des degrés-jours de la période.

3. Caractéristiques de Bruxelles

TABLEAU 11: Démographie : nombre d'habitants au 1er janvier et taux de croissance annuel moyen

	Belgique		RBC		Région Flamande		Région Wallone	
	(nombre)	(%)	(nombre)	(%)	(nombre)	(%)	(nombre)	(%)
1990	9.947.782		964.385		5.739.736		3.243.661	
2000	10.239.085		959.318		5.940.251		3.339.516	
1990-2000		0,29		-0,05		0,34		0,29
2005	10.445.852		1.006.749		6.043.161		3.395.942	
2000-2005		0,40		0,97		0,34		0,34
2006	10.511.382		1.018.804		6.078.600		3.413.978	
2005-2006		0,63		1,20		0,59		0,53
2007	10.584.534		1.031.215		6.117.440		3.435.879	
2006-2007		0,70		1,22		0,64		0,64
2010	10.595.710		1.024.644		6.116.234		3.454.832	
2006-2010		0,04		-0,21		-0,01		0,18

Source: Bureau Fédéral du Plan.

Au premier janvier 2007, la Région bruxelloise comptait 1.031.215 d'habitants, ce qui donne une densité de 6.389 habitants au kilomètre carré. Depuis le début des années 2000, son évolution démographique a été sensiblement supérieure à

celles des deux autres régions. Selon les projections du Bureau Fédéral du Plan, cette croissance du nombre d'habitants deviendrait inférieure à Bruxelles par rapport à la Flandre et à la Wallonie en 2010.

TABLEAU 12: Spécialisation sectorielle: Contribution à la croissance annuelle moyenne en pourcentage du total

Branche	Belgique (% croissance 1995-2005)	RBC (% croissance 1995-2005)	Belgique (2005 %)	RBC (2005 %)
Agriculture, pêche, forêt, et industries extractives	0,1%	-0,1%	0,9%	0,0%
Industrie manufacturière, énergie et construction	14,1%	7,4%	11,2%	2,9%
Commerce	15,1%	6,8%	11,2%	9,8%
Horeca	1,6%	2,1%	-0,2%	1,1%
Transports et communications	9,0%	16,1%	16,7%	15,0%
Activités financières	4,1%	15,0%	-4,0%	-16,6%
Immobilier, location et services aux entreprises	29,7%	23,3%	31,9%	35,7%
Administration publique et éducation	14,3%	20,4%	19,9%	38,0%
Santé et action sociale	9,4%	6,4%	10,6%	7,1%
Services collectifs, sociaux et personnels et services domestiques	2,6%	2,5%	1,9%	6,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Croissance annuelle moyenne de la valeur ajoutée	3,6%	3,6%	3,1%	2,2%

Source: ICN, calculs propres.

La contribution sectorielle à la croissance de la valeur ajoutée (VA) entre 1995 et 2005 diffère sensiblement entre le niveau national et le niveau régional, exception faite du secteur “immobilier, location et services aux entreprises” qui est le plus important aux deux niveaux.

A Bruxelles, les secteurs qui apportent le plus de croissance économique sur les onze dernières années disponibles sont, par ordre d'importance, les secteurs “immobilier, location et services aux entreprises”, “administration publique et éducation”, “transports et communications” et “activités financières”. Au niveau national, après le secteur “immobilier, location et services aux entreprises”, ce sont les secteurs “commerce”, “administration

publique et éducation” et “industrie manufacturière, énergie et construction” qui contribuent le plus à la croissance.

Par contre, en contribution à la croissance de 2005, les deux secteurs marchands les plus importants sont, pour Bruxelles comme pour la Belgique, le secteur “immobilier, location et services aux entreprises” et le secteur “transports et communications”. Notons que les “activités financières”, moteur de l'économie bruxelloise depuis 10 ans, ont connu un ralentissement marqué en 2005. Ceci a contribué à rendre la croissance économique bruxelloise plus faible que celle du Royaume cette année-là.

TABLEAU 13: Paradoxe du bien-être

PIB par habitant (Indices Belgique = 100)			
	RBC	Région Flamande	Région Wallonne
2005	197	99	73
Revenu moyen par habitant (Indices Belgique = 100)*			
	RBC	Région Flamande	Région Wallonne
2004**	86	107	93
2005**	86	106	93
Répartition de l'emploi bruxellois selon le domicile du travailleur (%)			
	RBC	Région Flamande	Région Wallonne
2005	46,2	34,8	19,0
2006	46,7	34,4	18,9
Déclarations de revenus en dessous de la moyenne* (Parts)			
	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale	
2004**	3.575.539 (66,6%)	302.473 (67,1%)	
2005**	3.746.601 (65,2%)	356.533 (70,2%)	

* On entend par revenu le revenu net imposable.

** Année d'exercice.

Source: ICN, SPF Economie-DGSIE.

L'indice du PIB par habitant est quasiment deux fois plus élevé en Région de Bruxelles-Capitale qu'en Belgique. Dans le classement du PIB par habitant⁶, la Région de Bruxelles-Capitale se classe troisième des 268 régions de l'Union Européenne (EU). En revanche, si on compare cet indice au

revenu moyen par habitant, on se rend compte du paradoxe du bien-être à Bruxelles. En effet, le revenu moyen par habitant se trouve sous la moyenne flamande et wallonne. Les navetteurs constituent l'un des facteurs qui expliquent ce paradoxe du bien-être car seuls 46,7% des emplois dans

⁶ “Le produit intérieur brut régional dans l'Union européenne en 2004”, Statistiques en bref, Eurostat, Statistiques générales et régionales – Economie et finances, n°104/2007, septembre 2007.

la Région sont occupés par des Bruxellois. Les autres emplois bruxellois sont occupés par des Flamands (34,4%) et par des Wallons (18,9%). Un autre facteur expliquant le paradoxe provient du choix de localisation des ménages. En effet, on constate que les grandes villes exercent un pouvoir d'attraction sur les personnes plus vulnérables sur le plan social alors que les personnes plus nanties et les ménages avec enfants quittent la ville pour la périphérie ou la campagne.

Une autre dimension de ce paradoxe est l'inégalité des revenus en Région de Bruxelles-Capitale. On relève un écart important entre les habitants pauvres et riches et cette inégalité est plus forte qu'en Belgique dans son ensemble: le nombre de déclarations de revenus sous la moyenne par entité respective, est à Bruxelles de 70,2%, contre 65,2% pour la Belgique.

TABLEAU 14: Paradoxe du marché du travail

Part des emplois occupés par des travailleurs disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur (%) *				
	Belgique		Région de Bruxelles-Capitale	
2005	36,8		51,0	
2006	37,5		51,9	
Part des personnes peu qualifiées dans le chômage (%) **				
	Belgique		Région de Bruxelles-Capitale	
2005	42,3		46,0	
2006	42,1		43,6	
Taux de chômage: total et jeunes (15-24) (%) ***				
	Belgique (total)	Belgique (jeunes)	RBC (total)	RBC (jeunes)
2005	8,5	21,5	16,5	35,0
2006	8,3	20,5	17,7	35,5

* Par enseignement supérieur, on entend formation supérieure (après études secondaires).

** Par peu qualifié, on entend niveau d'enseignement secondaire inférieur au maximum.

*** Selon le Bureau international du Travail, la définition du chômage est basée sur l'Enquête sur les forces de travail (EFT). Sont considérées comme "chômeurs" toutes les personnes âgées de 15 ans et plus qui au cours de la période de référence (les 4 semaines précédant l'enquête) sont: sans emploi, disponibles sur le marché de l'emploi et à la recherche active d'un emploi.

Source: SPF Economie - DGSIE.

Comme 2006 est la dernière année disponible, les conclusions relatives à ce tableau sont identiques à ceux de la publication précédente du baromètre. En Région bruxelloise, les emplois créés requièrent majoritairement un haut degré de qualification. Ainsi en 2006, près de 52% des emplois étaient pourvus par des personnes disposant d'un diplôme supérieur au minimum. Au niveau du royaume, ce constat n'est pas vérifié puisque seulement 36,8% des emplois sont occupés par des personnes détenant un diplôme supérieur.

Par ailleurs, 46% des chômeurs de la région sont peu qualifiés, les autres 54,6% étant considérés comme qualifiés. Ceci dénote une situation plutôt paradoxale sur le marché du travail bruxellois. Il faut toutefois rester prudent dans les conclusions car la classification dichotomique qualifié-peu qualifié reste arbitraire et ne prend pas en compte l'appariement entre le diplôme qualifiant et les emplois vacants ou encore la problématique linguistique propre à la RBC.

TABLEAU 15: Innovation et entrepreneuriat

Part de personnel R-D dans l'emploi (% total)			
	Belgique	RBC	UE-15
2002	1,80	3,65	1,60
2003	1,81	3,62	1,60
Nombre de demandes de brevets * (par million d'habitants)			
	Belgique	RBC	UE-15
2002	140,80	120,40	157,36
2003	144,49	n.d.	161,39
Taux net de création d'entreprises **			
	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale	
2003	0,20 %	0,22 %	
2004	1,50 %	2,68 %	
2005	1,86 %	3,03 %	

* Les chiffres concernent uniquement les demandes auprès de l'Office Européen des Brevets.

** Le taux de création net est le rapport entre le nombre d'entreprises créées au cours d'une année et le nombre total d'entreprises de l'année précédente.

Source: Eurostat (2006), Ecodata SPF Economie-DGSIE.

En Europe, la compétitivité globale potentielle repose en partie sur un environnement entrepreneurial et technologique favorable. A cet égard, la recherche et la création d'entreprise sont déterminantes.

En ce qui concerne la recherche, la Région de Bruxelles-Capitale dispose d'importants centres de recherche universitaires et de sièges sociaux d'entreprises actives en R-D. La part de personnel R-D dans l'emploi y est le double de celle du pays et supérieure à la moyenne de l'UE-15 (3,62%).

Au niveau de la dynamique d'entreprises, au cours de la période 1999-2003, le nombre d'entreprises actives, en Région de Bruxelles-Capitale, a conti-

nuellement baissé. Toutefois, on constate une relance amorcée en 2004 qui se prolonge en 2005 où le taux de création net est largement supérieur en Région bruxelloise qu'au niveau national, marquant ainsi une dynamique plus prononcée du processus création-destruction qu'en moyenne dans le pays.

Le nombre de demandes de brevets d'entreprises situées à Bruxelles et en Belgique reste faible. Pourtant, les brevets sont une mesure de protection donnée au(x) créateur(s) d'une invention, ce qui ajoute de la valeur aux actifs intangibles d'une entreprise. Il s'agit d'un indicateur d'opportunités technologiques susceptible d'être amélioré à Bruxelles et en Belgique.

TABLEAU 16: Marché immobilier, infrastructure et qualité de vie

Prix des bureaux *, euro/m ² /année (croissance par rapport au trimestre précédent)			
	Londres (City)	Amsterdam	RBC
2007 - 2 ^{ème} trimestre	1039 (8,6%)	330 (0,0%)	300 (0,0%)
Coût annuel d'occupation des surfaces industrielles** euro/m ² /année			
	Londres (City)	Amsterdam	RBC
2007 - 2 ^{ème} trimestre	297,6	80,0	54,0
Taux de disponibilité marché du bureau ***			
	Europe	Amsterdam	RBC
2007 - 2 ^{ème} trimestre	7,7 (7,6%)	13,3 (14,8%)	9,6 (9,9%)
Place dans classement européen en terme d'accessibilité des transports ****			
	Londres	Amsterdam	RBC
2005	1	4	5
2006	1	4	5
Place dans le classement en terme de qualité de vie *****			
	Londres	Amsterdam	RBC
2006	39	13	14
2007	39	13	14

* Il s'agit ici du "prime rent": loyer que l'on peut demander sur le marché ouvert pour un logement haut de gamme, qui fait au moins 500m².

** Il s'agit de surfaces industrielles supérieures à 5000 m². Par coût, on entend, loyers, taxes et charges diverses.

*** Le taux de disponibilité est exprimé comme la proportion entre le nombre de m² d'espaces de bureau non-loués et le nombre total de m² d'espaces bureaux.

**** Indice composé de 24 villes et réalisé par Cushman & Wakefield.

***** Classement réalisé par Mercer Human Resource Consulting (2007).

Source: Jones Lang LaSalle (2007), Cushman & Wakefield (2006), King Sturge (2007), European Cities Monitor 2006.

Au cours du deuxième trimestre 2007, les prix des bureaux en location à Bruxelles n'ont pas connu de hausse sensible, contrairement au marché européen qui, soutenu par une croissance économique robuste, a connu une évolution globale à la hausse. Le marché londonien a ainsi affiché une augmentation de 8,6% par rapport au trimestre précédent, selon Jones Lang LaSalle. Pour les surfaces industrielles, Bruxelles et ses environs semblent disposer d'un avantage considérable avec des coûts proches de ceux en vigueur en Slovaquie, en Tchéquie ou encore en Hongrie, selon une récente étude internationale du courtier King Sturge⁷. Sur le plan national, la région anversoise affiche des coûts légèrement inférieurs à 46,5 €/m² par an, alors que les coûts en Région bruxelloise sont de 54 €/m² par an, toujours selon King Sturge.

Au niveau des taux de disponibilité sur le marché de location de bureau, il est inférieur à 10% depuis deux trimestres consécutifs. Selon le même courtier immobilier, cette baisse peut être expliquée par le fait que près de 70% des bureaux en cours d'achèvement au premier trimestre 2007 avaient déjà été vendus ou loués. Par ailleurs, en termes d'accessibilité au transport, Bruxelles occupe la cinquième place sur 30 grandes villes européennes selon l'European Cities Monitor (Cushman & Wakefield 2006). De plus, Bruxelles se positionne en quatorzième position, juste derrière Amsterdam, dans le classement mondial sur la qualité de vie pour les expatriés réalisé par le cabinet Mercer Human Consulting.

⁷ "Global industrial and office rents survey", Q2 2007, King Sturge.

TABLEAU 17: Fonction centrale

RBC	Région flamande	Brabant flamand	Région wallonne	Brabant wallon	Belgique
PIB par habitant (indice Belgique = 100)					
196,9	99,1	104,6	72,6	97,3	100,0
PIB par travailleur (indice Belgique = 100)					
122,0	99,7	109,5	87,9	110,5	100,0

Source: ICN, calculs propres.

Dans la Région de Bruxelles-Capitale, le PIB représente 20% des activités de la Belgique alors que seul 10% de la population vit dans la région. De plus, Bruxelles concentre une activité à haute valeur ajoutée. En effet, comme le montre le tableau 17, le PIB par travailleur est le plus élevé de

Belgique. Par ailleurs, cette fonction centrale de la Capitale s'étend à la périphérie. Durant la décennie écoulée, la croissance de la valeur ajoutée brute a pratiquement toujours été plus forte dans la périphérie bruxelloise que dans la Région elle-même.

Liste des tableaux

TABLEAU 1:	Evolution du taux de change du dollar par rapport à l'euro	10
TABLEAU 2:	Taux de croissance annuelle du PIB à prix constants : comparaison entre la Région de Bruxelles-Capitale, le Royaume et l'UE-15	12
TABLEAU 3:	Evolution de l'indice des prix à la consommation	14
TABLEAU 4:	Evolution de l'emploi intérieur	16
TABLEAU 5:	Comparaison du taux d'activité en % de la population de 15 à 64 ans	17
TABLEAU 6:	Nombre de demandeurs d'emploi inoccupés	18
TABLEAU 7:	Taux de chômage (données administratives)	18
TABLEAU 8:	Taux de chômage (données d'enquête)	18
TABLEAU 9:	Emploi en Région bruxelloise par région de résidence des travailleurs (données d'enquête)	19
TABLEAU 10:	Evolution des dépenses privées de R-D en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique	19
TABLEAU 11:	Population : nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier et taux de croissance annuel	23
TABLEAU 12:	Spécialisation sectorielle: Contribution à la croissance annuelle moyenne en pourcentage du total	23
TABLEAU 13:	Paradoxe du bien-être	24
TABLEAU 14:	Paradoxe du marché du travail	25
TABLEAU 15:	Innovation et entrepreneuriat	26
TABLEAU 16:	Marché immobilier, infrastructure et qualité de vie	27
TABLEAU 17:	Fonction centrale	28

Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1:	Comparaison de l'indicateur composite avancé de l'activité économique avec l'évolution conjoncturelle selon l'indicateur de l'activité économique et le PIB de la Région de Bruxelles-Capitale	6
GRAPHIQUE 2:	Comparaison de l'indicateur avancé du marché du travail avec la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en Région de Bruxelles-Capitale	7
GRAPHIQUE 3:	Evolution du commerce mondial en termes réels 1996-2007	8
GRAPHIQUE 4:	Evolution de la croissance dans le monde du PIB en termes réels 1970-2008	9
GRAPHIQUE 5:	Evolution du prix du pétrole brut	11
GRAPHIQUE 6:	Croissance annuelle de la valeur ajoutée brute en Région de Bruxelles-Capitale, dans les arrondissements de la périphérie* et en Belgique	13
GRAPHIQUE 7:	Evolution de la production industrielle en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique	14
GRAPHIQUE 8:	Cycle conjoncturel du chiffre d'affaires réel dans les services et dans l'industrie	15
GRAPHIQUE 9:	Evolution de l'emploi intérieur	16
GRAPHIQUE 10:	Indice du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique (1990 = 100)	17
GRAPHIQUE 11:	Evolution des concentrations moyennes en NO ₂ relativement à la future norme européenne – station de Molenbeek (1994-2007)	20
GRAPHIQUE 12:	Nombre de jours de dépassements de la future norme européenne fixée pour l'ozone en matière de protection de la santé humaine – Région de Bruxelles-Capitale (1996-2007)	21
GRAPHIQUE 13:	Evolution des émissions de gaz à effet de serre en Région de Bruxelles-Capitale (1990-2005) et projections jusqu'en 2020	22